

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes passées auprès de la société EDISER, y compris avec le site internet www.ediser.com ou tout autre site commercial mis à disposition par EDISER.

EDISER vend aux professionnels disposant d'un agrément à la formation ou autres professionnels disposant du droit d'enseigner.

Préalablement à sa commande, le Client déclare que l'acquisition de ces produits est destinée à un usage en rapport avec son activité professionnelle.

Toute passation de commande auprès de la société EDISER suppose la prise de connaissance des présentes conditions générales de ventes (C.G.V.) ainsi que l'accord du Client sur l'intégralité de son contenu.

EDISER se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. En ce cas, seules les conditions générales de vente en vigueur lors de la prise de commande seront alors applicables. EDISER conseille au Client, en cas de commande passée par le site internet, de sauvegarder et/ou imprimer les présentes conditions générales de vente pour une conservation sûre et durable, et pouvoir ainsi les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin.

Dans l'intégralité des présentes, le Client sera entendu comme celui avec lequel s'établit la relation d'achat-vente et lequel sera facturé au titre de la commande. Tout accord particulier avec l'un de nos employés ne deviendra effectif qu'à la condition expresse que cet accord soit confirmé par écrit par un employé autorisé à représenter EDISER.

ARTICLE 2 - COMMANDE

Le client passe commande en ligne sur le site, par téléphone, par fax / mail ou par courrier et/ou tout autre moyen à sa disposition. Cette commande sera confirmée par une validation de commande soit en ligne sur le site, par fax ou par courrier/mail ou par téléphone, ou par le fait même de la livraison des biens commandés.

La prise de commandes effectuée par téléphone au 0 825 825 462 (N° Indigo) depuis la France Métropolitaine est possible du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9 à 19 heures.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Les informations communiquées par le Client lors de la passation de la commande (notamment nom et adresse de livraison) engagent celui-ci. Ainsi, la responsabilité de la société EDISER ne saurait en aucune manière être recherchée dans l'éventualité où une erreur lors de la passation de la commande empêcherait ou retarderait la livraison/la délivrance. La société EDISER se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait ou aurait existé un litige quant au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 3 - PRIX

Tous les prix des produits et services proposés à la vente par EDISER sont exprimés en euros hors taxes, hors participation aux frais de traitement et d'expédition qui s'ajoutent au prix des articles sélectionnés. Ces frais de traitement et d'expédition sont clairement exprimés en fonction de la commande : quantité, lieu de livraison, type de produit, etc....

EDISER se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande sous réserve de la disponibilité des produits à cette date.

Les produits demeurent la propriété de EDISER jusqu'à plein et entier encaissement du prix. Toutefois à compter de l'enlèvement ou de la réception de la commande par le client ou son représentant, les risques des marchandises retirées ou livrées sont transférés au client.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

Sauf accord particulier sur les conditions de paiement, confirmées au Client par un personnel habilité, les commandes sont payables au comptant au jour de la commande.

Le règlement des achats s'effectue à la commande :

- o Soit par carte bancaire, directement auprès de la société EDISER.
- o Soit par Lettre de Change Relevé (LCR) en communiquant le RIB auprès de la société EDISER.
- o Prélèvement, en communiquant le RIB auprès de la société EDISER.
- o Soit par virement bancaire, pour lequel le numéro de commande doit être rajouté dans l'intitulé pour que la commande puisse être traitée.
- o Soit par chèque bancaire, qui accompagnera le bon de commande.
- o Soit en contre-remboursement, moyennant des frais selon les taxes en vigueur au moment de la commande.
- o Soit par traite acceptée, qui accompagnera le bon de commande.

Dans tous les cas, la commande commencera à être traitée à partir de la réception du paiement. Les délais de livraison (traitement + expédition) seront donc à recalculer à partir de la date d'encaissement du règlement.

L'acheteur garantit à EDISER qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il aura choisi, lors de l'enregistrement du bon de commande.

EDISER se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, quels que soient leur nature et niveau d'exécution, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par l'acheteur, ou en cas d'incident de paiement. Dans le cadre de la lutte contre les fraudes sur Internet, les informations relatives à votre commande pourront être transmises à tout tiers pour vérification.

Conformément à la législation mise en place depuis le 1er janvier 2013 (Art. L. 441-3 et L.441-6 du code de commerce), tout règlement d'une facture après expiration du délai de paiement légal ou contractuel générera une indemnité minimum pour frais de recouvrement (non soumise à TVA), immédiatement exigible, même dans le cadre d'une

relation commerciale non conflictuelle. Le montant de cette indemnité forfaitairement est fixé par l'article D. 441-5 du code du commerce à 40 €.

Les délais de paiement entre professionnels sont réglementés : sans dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement est fixé au 30^{ème} jour suivant la réception des marchandises ou l'exécution de la prestation.

Mais s'il est précisé au contrat, le délai peut aller au-delà des 30 jours, sans dépasser 60 jours à partir de la facturation (ou 45 jours fin de mois).

Le taux d'intérêt prévu est le taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne, en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points. Ce taux peut être converti en taux journalier. Il est alors multiplié par le nombre de jours écoulés entre la date d'échéance et la date d'encaissement. Il est appliqué sur le montant TTC de la facture.

Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire. Elles courent dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le 31e jour suivant la date de réception des marchandises ou de la fin de l'exécution de la prestation de service.

Elles ne sont pas soumises à TVA.

ARTICLE 5 - DISPONIBILITE

Les offres de produits et de prix sont valables dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité de produit après passation de la commande, le Client sera informé du délai sous lequel le produit sera rendu disponible. Le Client qui ne désire pas attendre cette mise à disposition ou en cas d'indisponibilité définitive du produit, est remboursé du prix du produit si son compte bancaire a été débité, et ce au plus tard dans les trente jours suivant la date effective de paiement.

ARTICLE 6 - LIVRAISON

Les présents termes et conditions s'appliquent à la livraison des articles commandés. Le client accepte expressément la validité de ces termes et conditions en ouvrant l'emballage scellé du produit. Tout client qui ne souhaiterait pas accepter de tels termes et conditions doit immédiatement nous renvoyer, à ses frais, le colis sans l'avoir ouvert. Les articles commandés sont expédiés à l'adresse de livraison que le Client a indiquée au cours de la commande ou en l'absence, celle connue par EDISER au moment de l'envoi.

Les produits sont expédiés au plus tard 48 heures après réception de la commande et de son règlement. En cas de retard inhabituel, le Client en sera informé par EDISER.

Tout retard de livraison dû à un cas de force majeure, guerre, émeutes, grèves, blocages ou toute autre circonstance équivalente indépendante de notre volonté, impliquerait un prolongement des délais de livraison. Durant ce délai supplémentaire, les événements mentionnés ci-dessus nous libèrent de nos engagements sur une date de livraison annoncée et font que chacune des parties du contrat peut éventuellement se prévaloir du droit de rétractation si celui-ci est applicable. Dans le cas de quantité limitée, la livraison ne s'appliquera que sur la quantité disponible en stock. Si EDISER n'est pas responsable de la non-livraison, EDISER se réserve le droit d'user de son droit de rétractation contractuelle. Nous informerons immédiatement le client de la non-disponibilité et rembourserons le client.

En cas de dommage pendant le transport, la réclamation motivée doit être formulée auprès de EDISER dans un délai de 48 à 72 heures à compter de la livraison, qui en informera les transporteurs. Les livraisons sont assurées par différents transporteurs spécialisés en fonction de la nature du produit, objet de la commande. Les délais de livraison varient en fonction du transporteur. Dans le cas où l'acheteur n'aurait pas été livré dans les trente jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et l'acheteur remboursé.

Les délais de livraison sont comptés en jours ouvrés, à partir de la validation du paiement. Ne sera pas considéré comme un retard le fait que l'acheteur soit absent lors de la première livraison et que la seconde livraison soit réalisée en dehors des délais annoncés. En cas d'articles livrables à des dates différentes au regard de la disponibilité des produits commandés, le délai de livraison annoncé sera calculé sur le délai le plus long. EDISER se réserve toutefois la faculté de pouvoir fractionner la commande en plusieurs livraisons, étant entendu que ce fractionnement interviendra sans coût supplémentaire pour le client.

En cas d'absence du client lors du premier passage, le transporteur déposera un avis de passage avec ses coordonnées. Le client devra alors contacter lui-même le transporteur pour fixer un autre jour de passage à sa convenance ou faire l'enlèvement dans un des centres de dépôt de ce dernier.

Dans le cas d'une perte de colis lors du transport, les délais d'enquête peuvent varier selon les transporteurs et prendre de 7 à 21 jours ouvrés.

Livraison : Pour les produits dits " encombrants " .

Ces produits sont livrés à l'adresse de livraison renseignée lors de la commande, après prise de rendez-vous téléphonique avec le Client. Cette livraison comprend le dépôt du produit dans la pièce et à l'emplacement souhaités par le destinataire et sa mise en service.

L'attention du client est attirée sur le fait qu'il est de son ressort d'apprécier la faisabilité de la livraison et du dépôt, c'est-à-dire que le lieu de livraison doit être facile d'accès, compatible avec la réception du produit (dimensions des portes, des escaliers). Il est également de son ressort d'indiquer lors de la commande, les particularités d'accès (ascenseur, code d'accès...).

Le Client est seul responsable d'un défaut de livraison et/ou de dépôt, dû à un manque d'indications lors de la commande. De plus, la mise en service ne pourra être réalisée que si les travaux de branchement nécessaires à l'utilisation de/des matériels ont été effectués préalablement. L'acheteur qui préfère mettre lui-même l'appareil en service le fait sous sa propre responsabilité. En cas de défauts apparents ou d'absence de notice d'emploi et d'entretien, l'acheteur a intérêt à les faire constater par écrit par le vendeur ou le livreur lors de l'enlèvement, de la livraison ou de la mise en service. La liste des produits encombrants est la suivante : Simulateur BARRACUDA Type 1 et 2, Simulateur SIMUNOMAD, Simulateur PL (tous types de postes).

Cette liste n'est pas exhaustive et est donnée à titre d'exemple.

EDISER ne saurait être tenue responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement. Une fois la date de livraison précisée, le délai maximum de livraison ne saurait excéder 30 jours. En cas de retard d'expédition, la commande ne sera pas annulée.

EDISER informera le Client de ce retard par mail. Le Client pourra en ce cas décider d'annuler sa commande. Dans l'hypothèse où la commande n'aurait pas encore été expédiée lors de la réception de l'avis d'annulation du Client, la livraison sera alors bloquée et le Client remboursé des sommes éventuellement débitées dans les 30 jours suivant la réception dudit avis d'annulation. Dans l'hypothèse où cette dernière aurait été expédiée, le Client disposera toujours de la faculté d'annuler sa commande en refusant le colis. En ce cas, EDISER procédera au remboursement des produits ainsi que des frais de retour dans les 30 jours suivants sa réception du retour du colis refusé complet et dans son état d'origine.

En cas d'absence du Client lors de la livraison d'un colis, un avis de passage sera laissé à son attention. Le colis d'un produit " non encombrant " lui sera représenté jusqu'à 3 fois dans un délai ouvré de 10 jours à compter du premier avis de passage. Le colis d'un produit "encombrant" lui sera représenté une seule fois après qu'un nouveau rendez-vous soit établi avec le Service Clientèle, dans un délai ouvré de 20 jours maximum à compter du premier avis de passage.

Faute de réception du produit par le Client à l'expiration de ces délais pour cause d'absence, EDISER se réserve le droit de récupérer la marchandise. Après contact avec le client, soit par téléphone, soit par courrier électronique, la commande sera en accord des Parties, soit annulée et EDISER procédera alors au remboursement du produit par crédit sur le compte bancaire du Client dans un délai de 30 jours à compter de l'annulation par le Client, déduction faite des frais de transport restant à la charge du Client, soit réexpédiée à l'adresse de livraison avec les frais de port à la charge du client. Si le Client ne répond pas dans un délai de 10 jours à compter de l'envoi du courrier électronique, la commande sera automatiquement annulée et le colis retourné chez EDISER, les frais de transport restant à la charge du Client.

ARTICLE 7 - RESERVE DE PROPRIETE

Les produits demeurent la propriété de EDISER jusqu'au complet paiement du prix.

EDISER exerce la réserve de propriété des marchandises jusqu'au règlement de toutes les créances auxquelles elle à contractuellement droit. Si le client est une personne morale de droit public, engageant des actifs spéciaux ou un négociant pour qui le contrat d'achat et de vente fait partie d'une opération commerciale, la réserve de propriété s'appliquera également à toutes les créances qu'EDISER détient vis à vis du client en question et qui résultent des transactions commerciales en cours.

Dans le cas d'actions du client en rupture de contrat, en particulier d'un défaut de paiement ou d'une autre violation de ses devoirs au titre de la rétention de propriété, EDISER sera en droit, nonobstant ses autres réclamations, d'exiger le retour des marchandises objet de la réserve de propriété.

Le client supportera tous les coûts de retour et de réalisation de l'objet du contrat.

ARTICLE 8 - RETRACTATION

EDISER ne vend qu'à des professionnels des services ou produits destinés à leurs activités.

Selon les termes de l'article L. 121-22 du code de la consommation, les dispositions de l'article L. 121-20 du même code relatives au démarchage et notamment au droit de rétractation ne sont pas applicables aux ventes, locations, locations ventes ou prestations de services lorsqu'elles ont un rapport direct avec les activités exercées dans le cadre d'une profession. En effet, les dispositions de l'article L. 121-20 ralentiraient les transactions effectuées de manière habituelle par les professionnels entre eux pour les besoins de leurs entreprises. En revanche, si l'objet du contrat n'a pas de rapport direct avec l'activité professionnelle exercée par l'acquéreur, les dispositions de l'article L. 121-20 sont applicables (source JO Sénat).

ARTICLE 9 - GARANTIE

Le client est tenu d'examiner les marchandises à la réception –en présence du livreur-, et doit indiquer sur le bon de livraison –d'une manière précise- tout dommage de transport. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte. Le client est tenu d'examiner immédiatement les marchandises livrées, en ce qui concerne des défauts évidents. La notification pour des défauts évidents doit être rédigée par écrit dans un délai maximum de 72 heures après la livraison.

Tous les produits vendus par EDISER sont garantis contre les défauts de fabrication et vice caché. La plupart de nos produits sont garanti selon une durée précisée lors de la commande. Hors les contrats de garantie spécifique aux matériels de simulation de conduite, le client dispose donc de 15 jours pour retourner sa commande en cas de défaut ou de panne rendant impossible l'usage pour lequel le/les produits ont été commandés.

Cette garantie est due par EDISER à condition que :

- le défaut rende la chose impropre à l'usage auquel on la destine
- le défaut diminue tellement l'usage auquel est destiné le produit, que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il avait connu ce défaut.
- le défaut soit antérieur à la conclusion du contrat de vente
- l'action soit intentée dans un bref délai à partir de la découverte du défaut
- le défaut du produit soit caché

En cas de retour au Service Après-Vente, le colis devra contenir en plus des produits, une copie du Bon de Livraison, le « Bon de retour SAV » (fourni sur demande par le SAV) ainsi qu'un résumé des « problèmes rencontrés ».

Les produits seront alors à nouveau audités par notre service technique et les pièces défectueuses remplacées.

En cas de non-conformité d'un produit vendu, EDISER en effectuera l'échange ou le remboursera si le matériel ne peut être remplacé.

La garantie couvre les pièces et la main d'œuvre. Tous les frais afférents au retour du produit seront à la charge d'EDISER. Les frais de transports dus au retour du matériel seront à la charge de l'acheteur si ce matériel ne présente pas d'anomalie. EDISER ne pourra dans aucun cas être tenu pour responsable de dommages imprévisibles, indirects ou immatériels, de dommages liés à un emploi défectueux du produit vendu, ou de tout autre dommage lié à une cause indépendante de EDISER.

EDISER ne peut être responsable au titre de la garantie de la perte de données liée au changement d'un support de stockage ou à la réparation d'un ordinateur. D'une manière générale, il vous est conseillé de sauvegarder vos données sur un autre support avant de nous retourner votre machine.

Toutes les réclamations, demandes d'avoir commercial, d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer par le biais des moyens tels que mail, téléphone ou par voie postale à l'adresse suivante : EDISER, 381 rue Raymond Recouly, ZAC GAROSUD, 34078 MONTPELLIER CEDEX 3, dans le délai de 7 jours de la livraison.

A cette garantie légale, EDISER ajoute une garantie et/ou maintenance contractuelle adaptée aux produits dit « innovants » tels que simulateurs, tablettes et boîtiers. Dans certains cas, il est possible de souscrire à une extension de contrat de maintenance.

Les produits d'occasion reconditionnés sont par définition des produits ayant fait l'objet d'une utilisation antérieure. Ces produits peuvent présenter des traces d'usure liées à leur utilisation (micro rayures, légers écailllements, ...). Ces produits ne peuvent être pris en charge par le SAV dans le cadre de la garantie tant que les éventuelles traces d'usure ne remettent pas en cause les fonctionnalités de base des produits.

EDISER ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement dans les cas suivants :

- Tout entreposage sans protection ou prolongé.
- Toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non conforme aux spécifications techniques du vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite.
- Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur ou fabricant.
- Toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne.
- Toute installation logicielle sans accord préalable de EDISER.

ARTICLE 10 -RESPONSABILITE

Conformément aux dispositions de l'article L121-20-3 du Code de la consommation, EDISER est responsable de la bonne exécution de la commande. Néanmoins, toute mauvaise exécution due à une cause imputable au Client. EDISER ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, due à la survenance d'un événement de force majeure et notamment en cas de grève totale ou partielle des services postaux, de transporteurs, et de catastrophes causées par inondations ou incendies. En ce qui concerne les produits achetés pour satisfaire les besoins professionnels, EDISER n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais, qui pourraient survenir.

Le choix et l'achat d'un produit ou d'un service sont placés sous l'unique responsabilité du client. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité du matériel ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité de EDISER, sauf dans le cas d'un vice caché avéré, de non-conformité, de défectuosité. Les produits et services vendus sont ceux qui figurent dans le/les catalogues publiés par EDISER. Chaque produit est accompagné d'un descriptif; les photographies du catalogue sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert. Nos photographies et/ou certaines caractéristiques, à l'exception des textes ou informations qui seraient réglementaires, ne sont pas contractuelles. Des liens hypertextes peuvent renvoyer vers d'autres sites que le site www.ediser.com. EDISER dégage toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur

ARTICLE 11 -SERVICE CLIENTELE – S.A.V.

Pour toute question, information ou réclamation, le Service Clientèle est à la disposition du Client :

- par téléphone pour toute question relative ;
 - Au suivi de votre commande au 04 67 07 38 38
 - À une rétraction ou non-conformité du produit après son achat, au 04 67 07 38 38
 - À la mise en œuvre de la garantie EDISER en cas de panne, auprès du service S.A.V. (n° de tél. au 04.67.07.00.07 assistance téléphonique (de 9h à 17h sans interruption)
- en créant un ticket d'incident dans votre BCD sur l'onglet SAV (moyen le plus sûr et le plus rapide de prise en charge)
- par courrier électronique (sav@ediser.com) ;
- par courrier à l'adresse suivante : EDISER, Service Clientèle, 381 rue Raymond Recouly, CS 20043, 34078 Montpellier CEDEX 3.

ARTICLE 12 -PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations, images et photographies, marques et bases de données reproduits et intégrés sur les sites gérés par EDISER sont protégés au titre de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. A ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé est autorisée. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite. Il en est de même pour tous les ouvrages ou contenus multimédia ou autres qui sont vendus par EDISER.

ARTICLE 13 -DISPOSITIONS DIVERSES

Si l'une quelconque des stipulations des présentes C.G.V. est nulle, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité de l'ensemble des dispositions contractuelles. Toute tolérance ou renonciation d'une des Parties, dans l'application de tout ou partie des engagements pris dans le cadre des présentes CGV, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification des C.G.V., ni générer un droit quelconque.

ARTICLE 14 -CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE TERRITORIALE EN CAS DE LITIGE

Le présent contrat entre EDISER et ses clients est soumis à la loi française.

La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige les tribunaux Français seront seuls compétents. Si le client est un négociant et que la conclusion du contrat fait partie de ses opérations commerciales, le lieu de l'exécution pour la livraison et le paiement sera la ville de Montpellier. Le lieu exclusif pour toute réclamation présente ou future

concernant la relation commerciale sera la ville de Montpellier. Le lieu de juridiction sera également Montpellier si le client n'a pas de lieu de juridiction dans son pays, installe son domicile ou sa résidence habituelle hors de France, ou que son domicile ou son lieu de résidence habituelle est inconnu au moment du dépôt de la réclamation. L'application de la Convention de Vienne sur l'attribution internationale de marchandises est expressément écartée.

ARTICLE 15 - INFORMATIONS NOMINATIVES, CONFIDENTIALITE

EDISER s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations que peuvent lui communiquer le Client. Celles-ci sont confidentielles. Elles ne seront utilisées par ses services internes que pour le traitement des commandes.

En conséquence, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour cela, il suffit d'en faire la demande à EDISER en mail, fax ou par courrier en indiquant les coordonnées.